

Nereus TopCo
Société par actions simplifiée au capital de 10.492.302,40 €
Siège social : 3, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris
953 661 816 RCS Paris
(Ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DES DECISIONS DES ASSOCIES DE LA SOCIETE PRISES PAR ACTE
SOUS SEING PRIVE LE 11 JANVIER 2024

LES SOUSSIGNES :

[...]

agissant en qualité d'associés de la Société (ensemble, les « **Associés** »), titulaires ensemble de la totalité des actions composant le capital social de la Société,

après avoir rappelé que, conformément aux stipulations de l'article 16.3.4 des statuts actuels de la Société, la consultation des associés peut résulter d'un acte sous seing privé,

après avoir eu connaissance :

[...]

- des statuts actuels de la Société (les « **Statuts** ») ; et
- de la lettre d'acceptation des fonctions de membre et président du Comité de Surveillance de la Société remise par Monsieur Franck Cohen ;

[...]

reconnaissant avoir disposé, préalablement aux présentes, d'un délai suffisant pour prendre connaissance des documents et informations visés par la loi et les stipulations de l'article 16.3 des Statuts à l'effet de statuer, par voie de décisions des Associés, sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des conditions dans lesquelles les décisions sont prises ;
2. [...] ;
3. [...] ;
4. [...] ;
5. [...] ;
6. [...] ;
7. [...] ;
8. [...] ;
9. [...] ;
10. [...] ;
11. [...] ;
12. Nomination de Monsieur Franck Cohen en qualité de membre du Comité de Surveillance de la Société ; et
13. Pouvoirs pour formalités.

**ONT PRIS, PAR LE PRESENT ACTE SOUS SEING PRIVE, LES DECISIONS
SUIVANTES :**

[...]

PREMIERE DECISION

Approbation des conditions dans lesquelles les décisions sont prises

Les Associés **décident**, en tant que de besoin, d'approuver expressément les conditions dans lesquelles les présentes décisions sont prises (par acte sous seing privé, sans convocation préalable ou autre formalité) et déclarent avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous documents et informations nécessaires à leur information, préalablement à l'adoption des décisions qui suivent et renoncer à se prévaloir de l'absence de tout délai de convocation ou de tout droit de communication préalable.

Cette décision est prise à l'unanimité des Associés.

[...]

DOUZIEME DECISION

*Nomination de Monsieur Franck Cohen en qualité de membre du Comité de Surveillance de la
Société*

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) des Statuts et (ii) de la lettre d'acceptation de Monsieur Franck Cohen des fonctions de membre du Comité de Surveillance :

décident de nommer [...] pour une durée indéterminée et avec effet immédiat à l'issue des présentes décisions :

- **Monsieur Franck Cohen**, né le 25 janvier 1960 à Oran, de nationalité française, demeurant au 9, rue Galvani, 75017 Paris (France),

en qualité de nouveau membre du Comité de Surveillance de la Société ;

décident que Monsieur Franck Cohen ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions de membre du Comité de Surveillance de la Société mais sera remboursé des dépenses raisonnables encourues dans l'exercice de ses fonctions, sur présentation de justificatifs de paiement ;

constatent que Monsieur Franck Cohen a d'ores et déjà déclaré qu'il acceptait les fonctions de membre du Comité de Surveillance et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts de la Société.

Cette décision est prise par les Associés.

TREIZIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent acte sous seing privé à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette décision est prise à l'unanimité des Associés.

* *
*

Pour extrait certifié conforme

Signed by:
Maxime Dubois
288004A77E62466...

Maxime Dubois
Titre : Président